

# Le combat de deux femmes envers et contre tous

- Par Marine Ernout

Le Musée acadien de l'Î.-P.-É. et le Musée et la Fondation du patrimoine de l'Î.-P.-É. présentent cette série de profils dans le cadre des célébrations du 300<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des Acadiens et des Français à l'Île-du-Prince-Édouard. Ce projet est rendu possible grâce à l'appui de la province de l'Î.-P.-É.

Pendant dix ans, Madeleine Costa et Noëlla Arsenault ont lutté pour la création d'une école primaire française à Summerside. Un droit qui leur est reconnu en 2000 par la Cour suprême du Canada. Elles racontent leur histoire vingt ans après.

«Ça m'a coupé la vie, ça m'a pris tellement de choses», confie Madeleine Costa. «Je me suis sentie éloignée de ma communauté, rejetée, j'ai mis des années avant de voir ma valeur personnelle», ajoute Noëlla Arsenault, émue. Les deux femmes sont encore éprouvées par la lutte qu'elles ont menée dans les années 1990. Pendant dix longues années, l'Acadienne et la Franco-ontarienne ont milité sans relâche pour l'ouverture d'une école primaire française à Summerside.

Pour Noëlla Arsenault, tout commence le jour où quelqu'un frappe à sa porte avec ces mots : «Tu sais qu'avoir une école en français est un droit, si tu ne l'exerces pas, tes petits-enfants ne l'auront pas». C'est un déclic pour l'Acadienne originaire de la région Évangéline, dont la famille s'est battue pour garder le français. Mariée à un anglophone et mère de quatre enfants, elle prend conscience de sa responsabilité de gardienne de la langue de ses ancêtres. «Je me suis dit : qui je suis pour décider que ça s'arrête là? Je dois donner à mes enfants l'opportunité de faire leur propre choix plus tard», se rappelle la sexagénaire.



Noëlla Arsenault (à gauche) et Madeleine Costa (à droite) lors de l'ouverture officielle du Centre Belle-Alliance en 2002.

## Élèves envoyés à l'école Évangéline

Madeleine, elle, arrive à l'Île en 1991 avec son mari anglophone (devenu bilingue). Fraîchement débarquée d'Ontario pour enseigner en immersion à Summerside, elle réalise qu'il n'y a pas d'école française pour ses trois enfants. Elle s'inquiète de les élever loin de sa langue maternelle. «Il fallait que je fasse quelque chose, ou du moins que j'essaie», confie la Franco-ontarienne, qui a toujours imposé le français à la maison. «C'était la bagarre, mes enfants refusaient de parler, je leur disais "Ce sont mes règles, si vous ne les aimez pas, la porte est là", témoinne-t-elle.

Aux côtés d'une vingtaine de famille et avec l'aide d'un avocat, elles déposent une série de recours devant les tribunaux pour réclamer leur droit. En 1997, elles obtiennent gain de cause devant la Cour provinciale qui statue que le nombre d'élèves francophones à Summerside est suffisant pour justifier la création d'une école. Mais, au printemps 1998, la Cour d'appel annule cette décision. Plutôt qu'un nouvel établissement scolaire, le gouvernement provincial préfère envoyer les enfants à l'école Évangéline, située à une trentaine de kilomètres. Autrement dit, un voyage de plus d'une heure le matin et le soir pour certains élèves. «Au-delà du trajet, ça empêchait les parents de s'impliquer dans la vie scolaire et les enfants ne pouvaient pas aller au sport, ils étaient loin de leurs amis, pointe Madeleine, qui n'a jamais perdu espoir. C'était ma mission». Le groupe de parents saisit alors la Cour suprême du Canada.

## Menaces et attaques verbales

Madeleine et Noëlla se souviennent avec émotion du combat de leur vie. Elles ont dû affronter de l'incompréhension, de l'ignorance, de la haine. Menaces au travail, attaques dans leur vie personnelle, elles subissent de plein fouet l'hostilité d'une partie de la communauté anglophone. «Cruel», «méchant», les mêmes mots reviennent dans leur bouche. Si Noëlla intervient dans les médias un matin, elle fait son épicerie en pleine nuit par peur des attaques verbales dans le magasin. «Arrêtez le projet, vous n'avez pas le droit de faire ça, tenez-vous tranquille dans votre petit coin», «ce sont nos taxes qui vont payer pour ton école, on n'en veut pas», énumère-t-elle. Les mères de famille essaient de calmer ces peurs irraisonnées, expliquent que les budgets des écoles françaises et anglai-



ses sont indépendants, qu'ils dépendent du nombre d'élèves. Rien n'y fait, et Madeleine perd son travail.

La défiance émane aussi de certains Acadiens. «Le monde de chez nous et des membres de ma propre famille n'étaient pas en notre faveur», raconte Noëlla. Elle évoque notamment un soir où son fils aîné est rentré en pleurs de l'école Évangéline. «Son enseignant du cours de droit lui avait ouvertement dit devant toute la classe qu'on était chaviré, qu'on ne gagnerait jamais notre cause», explique-t-elle. Entre insultes et moqueries, Noëlla assure que cette période a laissé un goût amer à ses enfants. «Certains Acadiens étaient fâchés, ils avaient peur de perdre leurs étudiants, leur budget, leur travail à cause de nous», poursuit Madeleine.

## «Notre responsabilité, c'était de semer la graine»

Les deux mères de famille n'ont jamais renoncé. Car, pour elles, l'école est le noyau dur de la communauté, là où les enfants peuvent se sentir chez eux, sans peur, s'épanouir et vivre leur culture, sans honte. «C'est la survie de la langue», résume Madeleine. «L'anglais, ça prend n'importe où, n'importe quand», insiste Noëlla. Les années filent et, avec elles, leur rêve de voir leurs enfants intégrer une école française à Summerside.

Mais leur détermination finit par payer le 13 janvier 2000. Un jour qu'elles n'oublieront jamais. «C'était incroyable, mémorable comme le jour de la naissance de mes enfants», partage Noëlla. La Cour suprême du Canada reconnaît que les parents de Summerside ont droit à une école primaire française en vertu du droit à l'instruction dans la langue de la mino-

rité, reconnu par l'article 23 de la Charte des droits et libertés. La même année, une petite classe française est mise sur pied à Summerside et deux ans plus tard, l'École-sur-Mer ouvre enfin ses portes aux élèves francophones.

Aujourd'hui, près de deux-cents jeunes fréquentent l'établissement scolaire acquis de haute lutte. «C'est devenu un atout pour la ville, plus personne ne le remet en cause, assure Noëlla. Et nos six écoles françaises n'ont jamais été aussi visibles et acceptées». Madeleine est également fière du chemin parcouru. «Notre responsabilité, c'était de semer la graine et je pense qu'elle a pris. On n'imaginait pas que nos écoles deviendraient aussi grosses», se réjouit-elle.

## Un avenir en français

Dans leur intimité, Madeleine et Noëlla ont aussi transmis l'amour du français à leurs enfants et petits-enfants. «Ils ont compris que c'était quelque chose de précieux», apprécie Noëlla. «Pendant leur adolescence, ils n'avaient pas l'air de prendre ça sérieusement. Mais il n'y a pas longtemps, ils m'ont appelée pour me remercier», complète Madeleine.

Les deux sexagénaires sont confiantes, persuadées que l'avenir des générations futures se dessinera en français à l'Île. «Il faut rester sur nos gardes, faire des piqures de rappel pour que l'on ne nous oublie pas», reconnaît Noëlla qui s'inquiète surtout de l'influence des réseaux sociaux sur les jeunes : «C'est tout en anglais, leur français va en souffrir».